

SCIENCE&VIE

Science et Vie (site web)

dimanche 25 janvier 2026 - 09:02:50 1393 mots

Le plurilinguisme à l'école : une richesse invisible à reconnaître

Sophie Othman

En France, près d'un élève sur cinq entend régulièrement une autre langue que le français à la maison. Or l'école peine encore à reconnaître et à valoriser cette richesse qui constitue, selon la recherche, un atout pour le développement des enfants et des adolescents en général.

[Un article de The Conversation écrit par Sophie Othman - Maître de conférences, Centre de Linguistique Appliquée - CLA, Université Marie et Louis Pasteur (UMLP)]

Dans de nombreuses familles, les élèves grandissent avec une ou plusieurs langues autres que le français. À la maison, on parle arabe, chinois, créole, lingala, polonais, portugais, tamoul, turc. Cette diversité linguistique fait pourtant rarement l'objet d'une reconnaissance explicite à l'école, où les langues familiales demeurent largement invisibles, voire sont perçues comme un obstacle aux apprentissages.

Selon les estimations de l'Insee et du ministère de l'éducation nationale, près d'un élève sur cinq entend régulièrement une autre langue que le français à la maison. Pourtant, très peu d'établissements proposent des activités d'éveil aux langues. Ce décalage contribue, chez certains enfants, à l'intériorisation de l'idée que leur langue d'origine serait illégitime ou sans valeur scolaire.

Cette invisibilisation peut fragiliser le rapport à l'école, à l'apprentissage et parfois à la société elle-même. Dès lors, une question s'impose : comment mieux reconnaître cette richesse linguistique et en faire un levier éducatif au service de tous les élèves ?

Le plurilinguisme, un atout pour grandir

L'école républicaine française s'est historiquement construite autour d'un modèle linguistique centralisé. Cette priorité accordée au français s'est traduite par une longue marginalisation des langues autres que le français, qu'il s'agisse des langues régionales (occitan, breton, alsacien...) ou des langues de familles issues de l'immigration. Cette dynamique a durablement influencé les représentations et les pratiques scolaires en France, au détriment de la diversité linguistique des élèves.

Or, la recherche en didactique et sociolinguistique est claire : loin de nuire à l'apprentissage du français, le maintien et la valorisation des langues d'origine favorisent le développement cognitif, la réussite scolaire et la confiance en soi.

Les neurosciences confirment d'ailleurs que les enfants plurilingues développent plus tôt certaines capacités d'attention et de flexibilité mentale. En valorisant leurs langues, on reconnaît non seulement leurs compétences, mais aussi leur identité, ce qui renforce leur motivation et leur rapport à l'école.

Accueillir d'autres langues à l'école : l'exemple suisse

Le rapport aux langues à l'école n'est pourtant pas le même partout. Dans d'autres pays européens, la diversité linguistique est pensée comme une composante ordinaire de la scolarité. C'est le cas de la Suisse, pays voisin où le français est également langue de scolarisation, mais où le plurilinguisme constitue un principe structurant du système éducatif.

Ainsi, certains cantons reconnaissent officiellement les cours de langue et culture d'origine comme complémentaires à la scolarité. Même lorsqu'ils se déroulent en dehors du temps strictement scolaire, ces enseignements s'inscrivent dans une politique linguistique cohérente, qui reconnaît la pluralité des répertoires des élèves.

En Allemagne, au Canada ou encore au Luxembourg, des dispositifs similaires existent depuis longtemps. La France ne pourrait-elle pas s'en inspirer ?

La notion de « neutralité linguistique » en France

La frilosité française face à la reconnaissance des langues familiales à l'école tient d'abord à l'héritage du modèle scolaire républicain. Depuis la fin du XIX^e siècle, l'école française s'est construite comme un espace d'unification linguistique, où le français est à la fois langue d'enseignement, langue de la citoyenneté et symbole de cohésion nationale. Cette orientation s'est accompagnée d'une mise à distance progressive des autres langues présentes sur le territoire, notamment les langues régionales.

La notion de « neutralité linguistique » permet de décrire ce modèle, même si elle ne constitue pas une expression institutionnelle officielle. Elle est mobilisée par les chercheurs pour qualifier une conception de l'école pensée comme linguistiquement homogène, afin d'éviter toute différenciation perçue comme communautaire. Cette approche a été largement analysée, notamment par Philippe Blanchet , qui montre comment l'unification linguistique a longtemps été considérée comme une condition de l'égalité républicaine.

À cette dimension historique s'ajoute une crainte politique persistante. La question des langues demeure étroitement liée à celle de l'intégration et de l'identité nationale, notamment dans les rapports consacrés à l'éducation plurilingue publiés en 2018 par le Conseil de l'Europe

Cette institution rappelle pourtant que l'école peut prendre en compte l'ensemble des langues présentes, qu'il s'agisse des langues de scolarisation, des langues familiales, des langues régionales ou des langues étrangères, sans les opposer entre elles.

Il existe enfin des freins plus pratiques. De nombreux enseignants déclarent manquer de formation pour intégrer la diversité linguistique dans leurs pratiques quotidiennes, tandis que les dispositifs institutionnels restent souvent limités ou peu lisibles. Les ressources existent, mais elles sont parfois méconnues ou insuffisamment soutenues sur les plans financier et organisationnel, comme le souligne le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) dans sa synthèse consacrée au bilinguisme et au plurilinguisme à l'école (2023)

La diversité linguistique facteur d'équilibre social

Dans ce contexte, les travaux de Jean-Claude Beacco , chercheur spécialiste des politiques linguistiques et de l'éducation plurilingue, apportent un éclairage essentiel. Pour lui, la diversité linguistique doit être pensée comme une composante de la diversité culturelle, au même titre que la biodiversité dans le domaine écologique.

Reconnaître les langues des élèves ne vise pas uniquement à améliorer les apprentissages, mais participe plus largement à un équilibre social fondé sur la reconnaissance des différences.

Beacco souligne que l'éducation plurilingue constitue un véritable projet citoyen : elle développe la capacité à comprendre l'altérité, à comparer les points de vue et à dialoguer dans des sociétés marquées par la mobilité et la diversité. En mobilisant les langues comme ressources cognitives et culturelles, l'école ne fragilise pas le français ; elle renforce au contraire la compétence à communiquer, à apprendre et à vivre ensemble. Dans cette perspective, l'éducation plurilingue concerne l'ensemble des élèves, appelés à évoluer dans des sociétés de plus en plus interconnectées

Repenser l'enseignement : du français « seul » au français en dialogue

Dans différentes écoles, des enseignants mettent en place des pratiques qui invitent les élèves à mobiliser les langues parlées dans leur famille : présentation de mots du quotidien, comptines, récits, recettes ou expressions culturelles. Ces activités , documentées dans de nombreux travaux en didactique des langues, ne relèvent pas de l'anecdotique : elles favorisent la coopération entre élèves et contribuent au développement de compétences interculturelles, tout en renforçant l'engagement dans les apprentissages.

Ces pratiques ont notamment été observées dans des projets d'éveil aux langues menés à l'école primaire, approche didactique développée notamment par le chercheur en linguistique Michel Candelier , qui vise à familiariser les élèves avec la diversité linguistique sans enseigner ces langues. Les enseignants rapportent que la mise en circulation des langues familiales transforme les dynamiques de classe. Comme le résume une professeure de CM2 interrogée dans une étude qualitative

« Quand un élève m'explique un mot en arabe ou en portugais, c'est tout le groupe qui apprend. Le français devient alors un lieu de partage, pas de hiérarchie. »

Ces témoignages rejoignent les propositions formulées par Jean-Claude Beacco, qui invite à aller plus loin en intégrant les comparaisons entre langues au cœur des apprentissages. Concrètement, il s'agit par exemple de comparer la manière dont différentes langues expriment le pluriel, l'ordre des mots dans la phrase, la formation des temps verbaux ou encore les systèmes d'écriture. Un travail sur les accords en français peut ainsi s'appuyer sur les langues connues des élèves pour mettre en évidence similitudes et différences, et développer une réflexion sur le fonctionnement du langage.

Ces activités renforcent la conscience métalinguistique des élèves et montrent que l'on peut apprendre le français en s'appuyant sur les autres langues. L'éducation plurilingue ne se limite donc pas à l'accueil des élèves allophones : elle concerne l'ensemble des élèves et peut irriguer toutes les disciplines, en développant des compétences d'analyse, de comparaison et de mise à distance, essentielles à la réussite scolaire.

Partager cet article

Les Micros-Mondes (E11) : Les prédateurs microscopiques

Les Micros-Mondes 10 : Survivre dans l'espace

Les Micros-Mondes 9 : le peuple invisible des océans

Les Micros-Mondes 8 : des boussoles microscopiques

Les Micros-Mondes 7 : des microbes pour épurer

Les Micros-Mondes (E6) : le jardin secret des fourmis...

Les Micros-Mondes 6 : le jardin secret des fourmis cou...

Les Micros-Mondes 5 : Le microbiote intestinal, votre...

Les Micro-Mondes 4 : Vous sentez le microbe !

Les Micro-Mondes 3 : Quand les microbes font neiger

EPISODE 2 : Les bactéries peuvent-elles tomber malades...

EPISODE 1 : La matière noire microbienne

[Cet article est paru dans Science et Vie \(site web\)](#)

Illustration(s) :

L'éducation plurilingue développe la capacité à comprendre l'altérité et à dialoguer..

© 2026 Science et Vie. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20260125-MSJW-28773